



N° _____ /PM/MSGG/PNBA/CIAIS

Chami, le : الشامي, في :

07 AOUT 2022

DECISION

Vu la lettre de consultation des fournisseurs N° 238/PM/MSGG/PNBA en date du 21 Juillet 2022.

Vu le procès-verbal d'attribution provisoire en date du 03 Août 2022.

La Commission, sous réserve d'un éventuel recours, a l'intention d'attribuer le marché relatif à la fourniture du mobilier des logements du personnel à Chami au Soumissionnaire ETS **JEMAL** pour un montant global et forfaitaire d'Un Million Huit Cent Quarante Deux Mille Quatre Vingt Ouguiya TTC (1 842 080 MRU TTC).

Le Président

Mohamed Abdoulaye Brahim

